

Le projet « Érudit »

André Vanasse

Numéro 138, été 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62355ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2010). Le projet « Érudit ». *Lettres québécoises*, (138), 3–3.

Le projet « Érudit »

Il y a plus d'une décennie, les revues scientifiques ont décidé de ne plus imprimer les résultats de leurs recherches en version papier. Elles ont choisi la numérisation. Puis les revues savantes du secteur des sciences humaines ont emboîté le pas. Maintenant, c'est au tour des revues culturelles de le faire.

Dans le cadre de son mandat qui est de promouvoir les revues culturelles québécoises, la SODEP a jugé qu'il était temps que les revues membres de cette association montent dans l'astronef qu'est Internet et qu'elles puissent bénéficier du support informatique pour la diffusion du contenu numérique.

Le projet, qui avait fait l'objet d'une étude auparavant, a été déposé en mai 2009 et subventionné par Patrimoine Canada. La quasi-totalité des membres de la SODEP a décidé de s'engager dans le projet. En fait, vingt-sept revues ont choisi d'y participer, alors que sept autres en faisaient déjà partie. Au total donc, des quarante-quatre revues susceptibles d'être intéressées par le projet, trente-quatre ont jugé que le jeu en valait la chandelle.

« Avant d'approcher des fournisseurs, nous a confié Nadia Roy, responsable de la promotion et des communications, la SODEP a évalué ses besoins compte tenu du nombre de membres et de leurs collections (nombre de numéros publiés depuis la fondation). La SODEP a déterminé que les membres avaient publié 4950 numéros, environ 110 000 articles, soit 520 000 pages! » C'est énorme et c'est surtout un trésor culturel inestimable qui sera très bientôt disponible dans Internet pour tous les abonnés.

C'est le groupe Érudit qui a été choisi pour numériser tous les numéros des revues qui participent au projet. Ce groupe acceptait de prendre sous son aile toutes les revues participantes, ce qui n'était pas le cas des autres — notamment BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) — et, de surcroît, Érudit avait déjà une longue expertise dans le domaine et une liste de 200 clients institutionnels au Québec et à l'étranger. En outre, le groupe Érudit fonctionne entièrement en français contrairement à certains fournisseurs.

POURQUOI NUMÉRISER ?

La numérisation comporte plusieurs avantages et non des moindres.

Dans un premier temps, les revues numérisées diminuent grandement le coût de l'entreposage. Plus besoin de conserver des centaines de numéros de revues puisqu'elles sont accessibles sur support électronique. Bien sûr, il faut tenir compte des collectionneurs qui voudraient compléter leur collection, mais ces gens-là sont peu nombreux. En fait, *Lettres québécoises* offre la collection complète de la revue depuis une décennie ou même plus. Des acheteurs, il y en a, mais ils se comptent sur les doigts de la main si on fait le calcul sur une base annuelle.

L'autre avantage, et sans doute le plus important, est que les abonnés institutionnels au format électronique pourront faire des recherches par thème ou par mot clé dans l'ensemble des numéros produits. Par ailleurs, les revues elles-mêmes pourront offrir les mêmes avantages à leurs abonnés privés. Ces abonnements seront gérés par les revues ou la SODEP (pour les revues qui lui en auront confié la gestion). Il s'agit d'un avantage énorme pour les chercheurs, les étudiants ou les simples amateurs parce qu'ils n'auront pas à feuilleter chaque numéro pour en connaître le contenu. Un clic sur Dany Laferrière par exemple et l'abonné aura accès à toutes les occurrences qui le concernent. Voilà un instrument de recherche extrêmement appréciable puisque l'abonné institutionnel comme le privé auront non seulement accès rapidement à la référence, mais au texte lui-même.

Le troisième avantage est aussi de taille. L'envoi d'un abonnement par Internet ne comporte aucuns frais de poste. Bien sûr, il y a l'entrée des données, mais le coût en est moindre que lorsqu'on emballe une revue et qu'on la met à la poste. À vrai dire, l'économie est importante si l'on prend en considération l'envoi postal à l'étranger.

A-T-ON DROIT À UNE COMPENSATION ?

On nous dira : « C'est bien beau, mais un abonnement institutionnel donne accès à la revue à des milliers d'étudiants, n'est-ce pas une perte pour l'éditeur ? » Le fait est qu'il faudrait sans doute que soit créé un volet spécial pour la consultation des revues dans les bibliothèques. La Commission du droit de prêt public (CDPP) donne une compensation aux auteurs pour l'utilisation de leurs œuvres faite en bibliothèque. Pourquoi ne ferait-on pas la même chose pour les revues ?

La question vaut la peine d'être posée et le fait est qu'elle a été posée par Francine Bergeron, directrice de la SODEP, dès la mise en place du projet. Et si on avait gain de cause, on pourrait augmenter la rétribution accordée aux chroniqueurs.

Quoi qu'il en soit, les revues étaient de toute façon consultées lorsqu'elles étaient disponibles en format papier. Sans doute ne le seront-elles plus autant à cause

de la rapidité et de la facilité d'accès sous format numérique, mais c'est un moindre mal.

REJOINDRE UN NOUVEAU PUBLIC

Un autre aspect positif à la numérisation des revues culturelles est que ce changement pourrait avoir un effet bénéfique sur nos abonnements. Actuellement, les abonnés des revues culturelles appartiennent au groupe d'âge des cinquante ans et plus. C'est en tout cas ce que révélait une étude de marché faite en 2003 par l'Institut national de recherche scientifique (INRS) pour cinq revues culturelles québécoises (*Art Le Sabord*, *Cahiers de théâtre Jeu*, *CV photo*, *Espace culture* et *Lettres québécoises*). Ce résultat, même s'il semble surprenant, correspond à ce qu'on sait déjà, à savoir que ce groupe d'âge est à l'aise financièrement, connaît ses goûts et veut recevoir sa revue chez lui.

Or, la possibilité de s'abonner à la version électronique (avec moteur de recherche) pourrait séduire non seulement le groupe des cinquante ans et plus, mais plus particulièrement le groupe des jeunes qui ne carburent qu'aux iPod et autres gadgets comme s'ils étaient des prolongations de leurs membres. Ils sont nés avec un ordinateur portable et un téléphone cellulaire et ne peuvent s'en passer. Si on réussissait à rejoindre une partie de cette clientèle en jouant sur son propre terrain, ce serait incontestablement une victoire pour nous. Pour le savoir, il faut essayer. C'est ce que font les membres de la SODEP. ■

Attendons la suite...

érudit